

Service gestion des volontaires

ARRÊTÉ

portant changement d'affectation du sapeur 1ère classe Pauline TAILLARD au CSP ALBI

Le président du conseil d'administration
du service départemental d'incendie et de secours,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le code de la sécurité intérieure et notamment le Livre VII de la partie réglementaire,

VU la demande de changement d'affectation de Madame Pauline TAILLARD du service départemental d'incendie et de secours du VAL D'OISE au service départemental d'incendie et de secours du TARN,

VU le certificat médical d'aptitude physique en date du 17/10/2015 ,

VU l'avis favorable du comité de centre du CSP ALBI,

Sur proposition du directeur départemental du service d'incendie et de secours du Tarn,

ARRÊTÉ :

Article 1^{er} : Madame Pauline TAILLARD, née le 22 juillet 1986 à PARIS (75), est engagée au corps départemental des sapeurs-pompiers du TARN, en qualité de sapeur-pompier volontaire au grade de sapeur 1ère classe, affectée au centre de secours principal d'ALBI, pour une durée de 5 ans, à compter du 17 octobre 2015.

Article 2 : M. le directeur départemental du service d'incendie et de secours du Tarn, chef du corps départemental, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs du service départemental d'incendie et de secours du Tarn.

A Albi le :

30 OCT. 2015



Le président du conseil d'administration
du SDIS

Michel BENOIT

Certifié exécutoire compte tenu de la réception
en préfecture le :

et de la notification à l'intéressé(e) le

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de publication.